

# IDENTIFICATION DES CIRCUITS PEDESTRES POUR RELIER LE CENTRE VILLE D'ARLES AUX ESPACES NATURELS DE PROXIMITE « LES SENTIERS DE LA BIODIVERSITE »



Une démarche pour identifier des itinéraires pédestres pour relier le centre-ville d'Arles, les quartiers et l'espace naturel de Beauchamp, pour valoriser la richesse patrimoniale de la commune d'Arles.

## CONTEXTE

La ville d'Arles a réalisé un Atlas de la Biodiversité Communale et s'engage dans une démarche de « Territoire Engagé pour la Nature ».

Afin de valoriser son patrimoine naturel, notamment les zones humides, et ses actions, la ville souhaite faciliter la circulation pédestre entre le centre-ville et les espaces naturels situés à proximité, en utilisant des infrastructures existantes dans la mesure du possible.

En 2024, le CPIE Rhône-Pays d'Arles a réalisé une première étude de terrain en identifiant les itinéraires pour relier le centre ville et les Marais de Beauchamp.

L'étude a caractérisé les « points noirs » et formulé des préconisations de tracés et d'aménagement.

En 2025, l'action se poursuit, avec l'identification d'itinéraires entre les quartiers et les Marais de Beauchamp et l'accompagnement de la commune pour déployer le projet.

A terme, l'ambition est de construire un maillage de sentiers, pouvant être utilisés par différentes catégories d'usagers.

## PROGRAMMATION



Année civile

Le CPIE propose de poursuivre son étude de terrain en réalisant :

- Un appui à la constitution et à l'animation d'un comité de pilotage (services communaux, CA-ACCM, PETR, gestionnaires, usagers, ...);

- Une cartographie d'ensemble des itinéraires possibles pour rejoindre le site de Beauchamp depuis les quartiers et les boucles permettant de relier ces itinéraires entre eux;

- Une fiche par itinéraire : cartographie précise, photos, conditions d'utilisation (l'itinéraire est-il sécuritaire en l'état ? Faut-il prévoir des aménagements ? préconisations), inventaire des patrimoines naturels et culturels présents le long de l'itinéraire et potentialités d'interprétation;

- Un rapport de synthèse.

Pour cela le CPIE réalisera des entretiens avec des usagers (personnes physiques et morales), des repérages.

Des points d'étapes seront régulièrement organisés avec la ville pour s'assurer de la pertinence de la conduite de l'étude.

Des rencontres avec les services de la ville et de la CA-ACCM pourront être prévues.

## LIVRABLES

Rapport de synthèse

## COMPÉTENCES MOBILISÉES

Accompagnement des acteurs territoriaux

## CADRE TERRITORIAL

Stratégie Régionale Biodiversité  
Plan Communal de Biodiversité  
Projet de territoire de la CA - ACCM

## OBJECTIFS

- Faire connaître les patrimoines des zones humides de la ville d'Arles;
- Favoriser l'accès de tous aux espaces naturels;
- Améliorer le cadre de vie;
- Agir sur la prévention de la santé, en encourageant la marche à pied et la pratique sportive.

## PUBLICS CIBLES



Elus de la ville d'Arles  
Gestionnaires d'espaces naturels  
Grand public

## INDICATEURS

Satisfaction de la commune

## LES PARTENAIRES



## RÉFÉRENTE

Emilie VACHER,  
e.vacher@cpiarpa.fr

